

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Isabelle DELAINE

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 16 mars 2023
Date de publication : 30 mars 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	PRAT Hervé
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	CHAPIN Jean-Paul
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	PAUVRET Emeric	DIEBOLT Alain
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	GRUET Justine	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	HAMDAROUI Ako	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	JEANNEAUX Cyriel
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

MANGIN Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie
BERTHAUD Mathieu donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
CUINET Jean-Pierre donne procuration à MARCHAND Sylvette
DEMORTIER Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
GOMET Nicolas donne procuration à BERNARDIN Daniel
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

MATHIOT Agnès	CHAUTARD Christophe	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	BREMOND Gabriel	GINET Gérard
VERNE Pierre	VIVERGE Patrick	
BONIN Jean-Luc	DAVID Françoise	

Objet : Modification des statuts de l'EPTB Saône et Doubs

Rapporteur : Monsieur Olivier MEUGIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-17 et L.5721-2,

Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article L.213-12,

Vu les statuts de la Collectivité et notamment sa compétence obligatoire en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement,

Vu les statuts de l'EPTB Saône et Doubs en vigueur, entérinés par arrêté du Préfet de Saône et Loire du 1er avril 2022,

Vu la délibération du Comité Syndical de l'EPTB Saône et Doubs du 7 décembre 2022 relative à la modification des statuts de l'établissement,

Considérant la nécessité pour l'EPTB Saône et Doubs de procéder à une modification mineure de ses statuts afin d'effectuer des corrections de forme et d'intégrer des remarques émises par ses adhérents lors des quelques mois de mise en œuvre,

Considérant que tous les membres de l'EPTB Saône et Doubs doivent à présent délibérer sur la modification statutaire et que l'absence de délibération ne vaudra pas avis favorable et bloquera cette évolution statutaire,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur le projet de modification statutaire de l'EPTB Saône et Doubs joint en annexe.

La présente délibération sera adressée au représentant de l'Etat et communiquée à l'EPTB Saône et Doubs.

SCRUTIN	POUR : 67	ABSTENTION(S) : 7
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 23 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques/Environnement
- EPTB Saône et Doubs



Jean-Pascal FICHERE.